

# LE LABEL « VILLES & VILLAGES FLEURIS »

## QUEL INTERET POUR LA COMMUNE ?

### **Pour améliorer la qualité de vie**

La qualité de vie devient l'objectif prépondérant des communes qui s'engagent dans la démarche de labellisation Villes et Villages Fleuris. Cette notion fait référence à la qualité de l'environnement dans sa signification la plus globale, à la fois urbaine, esthétique, écologique, sanitaire ou naturelle.

> LE LABEL EST PROGRESSIVEMENT DEvenu UN BAROMETRE DE LA **QUALITE DE VIE** DES COMMUNES.

### **Pour améliorer l'image et l'accueil**

Le label Villes et Villages Fleuris constitue un outil au service de l'accueil en mettant l'accent sur le soin que les communes sont amenées à porter à leur image, dans le respect de leur identité. Améliorer l'image véhiculée par la commune consiste à faire évoluer les regards du public sur le territoire, que celui-ci soit résident ou visiteur.

> LE LABEL QUI PORTE UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIERE AU RESPECT DU CONTEXTE ET A L'IDENTITE DES COLLECTIVITES EST **UN OUTIL FIABLE SUR LEQUEL PEUVENT S'APPUYER LES COMMUNES POUR AMELIORER LEUR IMAGE.**

### **Pour développer l'économie locale**

Né d'un objectif d'attractivité touristique, le label Villes et Villages Fleuris a dès ses origines été conçu pour favoriser le développement économique des territoires. La capacité des communes à faire venir ou à retenir les hommes et les entreprises apparaît comme un enjeu prioritaire. La qualité du cadre de vie et de l'environnement représente des ressources essentielles pour construire un projet de développement économique d'un territoire.

> LE LABEL EST UN **OUTIL DE VALORISATION** QUI PEUT ETRE UTILISE AUPRES DE DIFFERENTES CIBLES, DES TOURISTES, DE FUTURS ADMINISTRÉS, DE NOUVELLES ENTREPRISES OU DE COMMERÇANTS.

### **Pour favoriser la cohésion sociale**

Bien que l'enjeu social soit apparu plus tardivement dans les critères du label Villes et Villages Fleuris, il représente aujourd'hui un élément essentiel d'appréciation et constitue un indicateur à privilégier dans la démarche de valorisation paysagère. Il s'agit ici principalement de développer sa capacité à mobiliser et à fédérer les énergies de professionnels et de bénévoles autour d'un projet commun d'amélioration de la qualité de vie.

> LE LABEL EST AINSI SOUVENT UTILISE PAR LES MUNICIPALITES COMME UNE DEMARCHE « PROJET » ET OFFRE **UNE OPPORTUNITE POUR MOTIVER ACTEURS ET HABITANTS A ATTEINDRE UN OBJECTIF DE VALORISATION PARTAGE.**

### **Pour agir en faveur de l'environnement**

Enfin, le label Villes et Villages Fleuris est un référentiel qui permet aux collectivités de mettre en œuvre et de mesurer leur stratégie en faveur de l'environnement.

> LE LABEL AMENE LA COMMUNE A S'INTERROGER SUR SA **POLITIQUE DE PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, DE PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES, AINSI QUE SUR SA CAPACITE A ADOPTER DES MODES DE CONSOMMATION, DE GESTION ET DE PRODUCTION RESPONSABLES.**